



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question écrite n° 98852

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les difficultés que rencontre actuellement la coopérative laitière de la haute Truyère (CLHT) établie au Malzieu. Des licenciements sont prévus ainsi qu'une réorientation sur une seule production, le Grana. L'entreprise emploie près de 60 personnes et constitue une unité économique fondamentale pour la haute Lozère et pour tout le bassin laitier du secteur. Il lui demande de lui préciser les mesures susceptibles d'être mises en oeuvre.

Texte de la réponse

La poursuite de la restructuration de la filière laitière française, tant à l'amont qu'à l'aval, est un enjeu majeur permettant d'accroître la compétitivité globale de la filière. Cet axe a été identifié dans le cadre du plan stratégique pour la filière laitière que le ministre en charge de l'agriculture a annoncé le 14 septembre 2010, à Rennes. La coopérative laitière de la Haute Truyère située au Malzieu-Ville dans le département de la Lozère est concernée par un projet de restructuration au sein du groupe laitier auquel elle appartient. Ce projet consiste en la fermeture partielle du site du Malzieu-Ville, sa spécialisation et le transfert du reste des productions vers d'autres sites du groupe. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire suit de très près l'évolution de ce dossier et ses conséquences sur les producteurs de lait et les salariés. Il a demandé à ses services, en liaison avec les services déconcentrés de l'État, d'expertiser les différents leviers susceptibles d'être mobilisés afin de limiter au maximum les conséquences de cette décision d'arrêt partiel de l'activité. Conscient des enjeux relatifs au maintien et au développement de l'activité agricole dans le département de la Lozère, le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire a confié au conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux une mission sur l'avenir de l'agriculture lozérienne. Cette mission a pour objectif d'analyser la situation de l'agriculture dans ce département pour dégager des perspectives d'avenir. Les conclusions de cette mission lui seront remises dans quelques semaines. Une seconde mission vient d'être lancée. Elle se penchera plus spécifiquement sur la situation de la filière laitière et sur la manière d'assurer une meilleure valorisation des produits laitiers.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98852

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 807

Réponse publiée le : 5 avril 2011, page 3346